

Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

SEANCE DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024

N° 68-2024

Objet : Décision modificative N° 6

Vu la délibération N° 18-2024 en date du 13 mars 2024 portant adoption du Budget Primitif 2024,

Vu la délibération N° 22-2024 en date du 03 avril 2024 portant d'adoption de la Décision Modificative N° 1.

Vu la délibération N° 30-2024 en date du 29 mai 2024 portant d'adoption de la Décision Modificative N° 2.

Vu la délibération N° 37-2024 en date du 26 juin 2024 portant d'adoption de la Décision Modificative N° 3.

Vu la délibération N° 49-2024 en date du 18 septembre 2024 portant d'adoption de la Décision Modificative N° 4.

Vu la délibération N° 59-2024 en date du 20 novembre 2024 portant d'adoption de la Décision Modificative N° 5.

Vu l'avis favorable du comptable en date du 04 décembre 2024,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 09 décembre 2024,

Vu la note explicative de synthèse,

Considérant la nécessité d'ajuster les recettes et les dépenses de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie en section d'investissement,

Suite de la délibération N° 68-2024

Il est proposé au Conseil communautaire,

Article unique : Approuve la décision modificative ci-dessous détaillée :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
041	321	2313	Travaux (Avances Forfaitaires)	+	35 372,92 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES					35 372,92 €
RECETTES					
13	020	1328	Autres Subventions	+	35 372,92 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES					35 372,92 €

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 19 décembre 2024.

Le Président,
Jean LAVIOLETTE.



Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le douze décembre deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, MOLINERIS, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs COLLON, COULOUMY, DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

Etaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.
Monsieur BEZOT pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.
Monsieur CHEVALIER pouvoir à Monsieur WOFYSY.
Monsieur SAUVIGNON pouvoir à Madame SAUVIGNON.

Etait absente excusée : Madame GIRAUD.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **25**

Membres excusés et représentés : **4**

Membre absent non représenté : **1**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 20 novembre 2024.